

Maubec

TOUT SAVOIR SUR LA VIE DE NOTRE VILLAGE

infos

N° 225
Juillet-Août
2022

MAUBEC en fête

Du 29 juillet au 1^{er} août 2022
Place du jeu de boules

• Vendredi 29 juillet 2022

9h30 Concours de boules pour enfants de 5 à 12 ans

Organisé par la commission des fêtes de la mairie.

16h00 Concours de vélos fleuris pour enfants

Organisé par la commission des fêtes de la mairie.

18h00 Remise des prix des concours

21h30 Grand bal avec le « SHOW LORCA »

Organisé par le comité des fêtes de Maubec.



• Samedi 30 juillet 2022

9h00 Concours de coinche

Organisé par le café St Pierre.

21h30 Soirée DJ avec « MIKA CHESS »

Organisée par le comité des fêtes de Maubec.



• Dimanche 31 juillet 2022

21h30 « Feu d'artifice sur le stade de Maubec »

Organisé par la commission des fêtes et le comité des fêtes de Maubec.

22h30 Soirée avec le groupe « WHY NOT »

Organisée par le Café St Pierre.

Concours de pétanque du 30 juillet au 1^{er} août 2022

Organisés par le Café St Pierre (voir affiche).



Actualités communales

- Compte rendu du conseil municipal du 22 juin
- Canicule
- Prévention feux de forêts
- Nuisances sonores
- Registre personnes vulnérables
- Inauguration rond-point Bouteiller
- Permanences architecte conseil
- Activité promenade
- Fête des voisins du quartier Bagnolet
- Expression des conseillers élus du groupe d'opposition

Actualités

culturelles & associatives

- Médiathèque intercommunale
- Maubec Loisirs Culture
- Société de chasse
- La Strada
- Fête villageoise
- Marché paysan
- Soirée astronomie
- Conviviales
- La Gare



Maubec Luberon - Officiel

www.mairiemaubec-luberon.fr

Compte-rendu conseil municipal du 22 juin 2022

- Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 6 avril 2022 – 19H00. Adopté à l'unanimité.
- Approbation de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
- Désignation du secrétaire de séance : Jean-François DUBOIS.
- Information au conseil municipal des décisions du maire :
 - Décision 4/2022 : réalisation d'un « pumtrack » - Entreprise Hurricane Tracks : montant HT : 85 200 € HT.
 - Décision 5/2022 : Renouvellement de la ligne de trésorerie de 250 000 € auprès de la Caisse d'Épargne.

1 Approbation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Ce schéma présenté au cours de la séance du conseil municipal du 19 janvier dernier, a été transmis au Syndicat Durance-Ventoux et au SDIS. Ce schéma décrit une analyse des risques et donc des besoins nécessaires. Il établit un programme d'actions qui permettra à la commune de planifier des travaux d'équipements de défense incendie sur la base des propositions présentées. Le rapporteur demande au conseil municipal d'approuver ce schéma.

Adopté à l'unanimité

2 Fonds de concours 2022 – Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le conseil communautaire de LMV Agglomération, au cours de sa séance du 7 avril 2022, a voté l'attribution d'un fonds de concours à la commune de MAUBEC d'un montant de 52 384 €. Ce montant doit correspondre à un taux maximal de subvention de 50% de l'opération projetée. Le maire propose d'imputer 22 384 € aux travaux d'extension du cimetière et 30 000 € aux travaux de réalisation du pumtrack. Il demande au conseil municipal d'approuver la convention correspondante et de l'autoriser à la signer.

Adopté par 15 voix pour et 4 contre

3 Convention de service « Autorisation du Droit des Sols » - Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le conseil communautaire de LMV Agglomération, au cours de sa séance du 9 décembre 2021 a approuvé le renouvellement de la convention relative au service commun « Autorisation du droit des sols ». LMV est ainsi chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune depuis 2015.

Cette nouvelle convention est établie pour la période 2022/2024. Pour Maubec, le coût annuel des prestations par le pôle instructeur de LMV, représente environ 16 000 €, montant retenu sur le versement de l'attribution de compensation.

Le maire demande au conseil municipal d'approuver la convention correspondante et de l'autoriser à la signer.

Approuvé à l'unanimité

4 Modification du tableau de l'effectif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Cette modification concerne la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2022 et la suppression d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} août 2022.

Approuvé à l'unanimité

5 Conventions servitudes ENEDIS

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Le rapporteur indique qu'il est nécessaire de signer deux conventions avec ENEDIS en vue d'implanter réseaux et poste transformateur sur des propriétés communales situées en

bordure des voies route des Caves et chemin des Guillaumets. Il demande au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à signer lesdites conventions.

Approuvé à l'unanimité

6 Acquisition foncière lieu-dit « L'Eynès »

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

En vue de l'implantation d'un poteau incendie et de l'emplacement des conteneurs ordures ménagères, il a été convenu une cession gratuite de deux parcelles par les époux Kinaoui au profit de la Commune. Cette cession représente une surface totale de 68 ca ; les frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par la commune.

Le rapporteur demande au conseil municipal d'autoriser le maire à signer l'acte notarié correspondant.

Approuvé à l'unanimité

7 Demande de protection fonctionnelle pour Monsieur le maire

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à un dépôt de plainte du 18 mars 2021 pour apposition d'affiches diffamatoires et à une main courante déposée le 25 mai 2022 pour attitude et propos menaçants, le maire sollicite le conseil municipal pour qu'il lui accorde la protection fonctionnelle dans le cadre de procédures concernant ces faits et pouvant être engagées. Le maire ne participe pas au vote.

Approuvé par 14 voix pour et 4 contre

8 Recensement de la population - Recrutement de coordonnateurs communaux et d'agents recenseurs

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Dans le cadre du recensement de la population 2023, il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal, un coordonnateur adjoint et quatre agents recenseurs.

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à procéder à la désignation de ces six personnes.

Pour précision l' élu référent sera Maité BERTRAND.

Adopté à l'unanimité

9 Tarification pour l'enlèvement et le transport des dépôts sauvages à la déchetterie

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Les services municipaux sont amenés à enlever des dépôts sauvages d'immondices pour les transporter à la déchetterie. Considérant que ces opérations représentent une charge pour la commune, le rapporteur propose d'instaurer trois forfaits relatifs aux frais d'enlèvement et de transport :

- 0 à 1m³ = 100 €
- 1,1 à 5 m³ = 300 €
- > à 5 m³ = 500 €

Concernant les dépôts sur la chaussée de béton, enrobés, graviers et matériaux divers, en cas d'intervention des services municipaux, le forfait s'élèvera à 500 €.

Ces montants seront facturés aux auteurs des dépôts, lorsqu'ils auront pu être identifiés.

Approuvé à l'unanimité

10 Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

- Présentation du projet de création d'un centre de secours intercommunal : le bâtiment sera construit en bordure de la route des Alpes, en limite des communes de ROBION et MAUBEC. Il desservira les communes de ROBION, MAUBEC, OPPEDE et MENERBES. Les travaux pourraient débuter en fin d'année. Une participation sera sollicitée auprès des communes sur la part restant à charge, au prorata du nombre d'habitants (25%). Pour Maubec, cette part représente la somme prévisionnelle de 63 684,48 €.

- **Présentation extrait dossier information antenne réseau mobile Orange** : l'antenne sera implantée sur un poteau qui se substituera à un des mâts d'éclairage du terrain de football. Le dossier d'information est mis à la disposition du public et présenté au conseil municipal. Le loyer annuel perçu par la commune sera de 6 000 €. Une déclaration de

travaux sera déposée prochainement et les travaux d'installation pourraient débuter fin 2022/début 2023.

Le maire lève la séance à 19H30

*Le Maire,
Frédéric MASSIP*

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »
0800 06 66 66
Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • @météo

Prévention & sensibilisation

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Pendant l'été :

- **Tous les feux sont interdits**
- On allume son barbecue seulement si on est à plus de 200 m de tout massif forestier ou broussaille,
- On n'allume jamais un barbecue quand le mistral souffle,
- On préfère le gaz plutôt que le charbon de bois,
- On signale TOUJOURS à un proche une promenade en forêt (heure de départ, de retour et itinéraire),
- On ne fume jamais en forêt.

Le bivouac et le camping sauvage sont interdits du 1^{er} juillet au 15 septembre dans tous les massifs forestiers.

Avant toute promenade en forêt, on se renseigne de l'accessibilité aux massifs qui sont parfois strictement interdits aux promeneurs en fonction des risques d'incendie :

- Risque sévère massif ouvert avec prudence
- Risque très sévère massif ouvert de 5 h à 12 h
- Risque très sévère massif interdit

en appelant le **04 28 31 77 11** (appel gratuit)

La circulation en véhicule terrestre motorisé est interdite du 1^{er} juillet au 15 septembre sur les pistes non revêtues du Petit et Grand Luberon, Monts de Vaucluse, Basse Durance, ainsi que sur les deux routes de Vidauque et du Trou du Rat (Petit Luberon).

*Jean-François Dubois
Adjoint Environnement et Communication*

Les nuisances

Respect & tolérance
ENTRE VOISINS



Choisir le bon moment, c'est important !

Les travaux bruyants sont à effectuer :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :
SI 2004-08-04-210-DDAS



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Que faire de ses déchets verts ?

- Les utiliser en paillage ou en compost
- Les déposer en déchetterie

Brûler des déchets verts, surtout si ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement.

Choisir le compostage, et pas le brûlage des déchets verts !

**Brûlage =
amende 750 €**

CCAS

Inscription sur le registre des personnes vulnérables de la commune

LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES DÉPENDANTES

Le but et la finalité de ce registre sont de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de certaines personnes lors de déclenchement de tout plan d'alerte et d'urgence mis en œuvre par le préfet.

Les personnes pouvant figurer sur ce registre sont :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de 62 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées
- Les personnes présentant une fragilité pathologique importante

L'inscription se fait principalement par la personne concernée, par son représentant ou par un tiers. L'accès à ce registre est sécurisé pour respecter le caractère confidentiel des données confiées.

Les documents nécessaires à l'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie et à retourner complétés.

Prenez soin de vous !

Michel REY
Vice-Président du C.C.A.S

Inauguration rond-point Bouteiller

Le vendredi 10 juin ont été inaugurés les aménagements du carrefour du Bouteiller.

Initié en 2019, ce projet a permis l'extension de l'éclairage public, la centralisation de la collecte des ordures ménagères, un point d'arrêt pour le bus scolaire avec abri, le retrait du dos d'âne, le rond-point faisant office de ralentisseur et l'intégration d'un ancien panneau d'affichage. Cette réalisation a été exécutée conjointement avec le parking des Beaux Tonis. L'aménagement global a coûté 387 000 €, avec une subvention de 51,7% pour les deux chantiers menés de front.

Les forces vives de l'ancienne association « Le Bouteiller », créée dans les années 2000 ont cependant contribué à cet aménagement afin d'embellir l'endroit chargé d'histoire pour ce quartier de Maubec village. Au centre du nouvel ouvrage, trône une pompe catalane restaurée offerte par Monsieur et Madame Rallo (ainsi que 2 oliviers de bohème), en hommage à la proche résurgence.

Nous remercions M. et Mme Rallo pour ces dons mais aussi, particulièrement, Irène Arqué (dernière présidente de cette association) qui a œuvré pendant plusieurs semaines pour l'embellissement de ce rond-point.

Retrouvez la vidéo relayant les informations complètes sur le site de la mairie.

Jean-François Dubois

Adjoint Environnement et Communication



Fête des voisins quartier Bagnolet le 24 mai 2022

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une cinquantaine de résidents du quartier Bagnolet se sont retrouvés pour une soirée des voisins très conviviale, à l'initiative de Monique et Bernard Ridolfi. Un rendez-vous intergénérationnel des plus agréables, pour échanger et faire connaissance autour des spécialités salées et sucrées concoctées par chacun. Le maire Frédéric Massip, accompagné de son épouse Sylviane, n'a pas manqué, comme à son habitude, de prendre part à la fête et de partager le verre de l'amitié.

*Photo et article d'Elsa Bastide
pour La Provence*



Permanences CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Juillet : les vendredis 8 et 22

Août : le vendredi 26

Septembre : les vendredis 9 et 23

à partir de 9h30

Sur RDV uniquement
au 04 90 76 92 09



Activité promenade

À l'attention des marcheurs du jeudi :

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons marché ensemble les jeudis de l'année écoulée sur nos sentiers et parfois en extérieur.

Ce moment ensemble était avant tout un échange convivial, un instant de partage et de bavardages et parfois un défi sportif. Nous organiserons ensemble la suite de ces promenades à la rentrée, à suivre dans le Maubec Info.

D'ici là, je vous remercie, je vous embrasse et je vous souhaite un très bel été.

*Aurore Stella
pour la commission
jeunesse et sport*



Espace réservé à l'expression des conseillers élus du groupe d'opposition

L'espace réduit de notre encart ne nous permettant pas de développer des sujets importants de la vie municipale, nos articles et ceux des lecteurs sont disponibles sur notre site :

pour-vous-maubec-autrement.sitew.fr

Bonnes vacances à toutes et à tous.

*Les élus minoritaires, Hervé Gayet,
Richard Giuffrida, Marie-Line Llamas,
Sylvana Macaigne.*



Société
de chasse

«La Protectrice»

La société de chasse « La Protectrice » tiendra des permanences pour les cartes de chasse (campagne 2022/2023) en mairie les :

- Samedi 30 juillet de 10h à 12h
- Samedi 10 septembre de 10h à 12h

Pièces à fournir : permis de chasser et attestation d'assurance.

Les cartes spécifiques sociétés devront être retirées personnellement les jours et heures de permanence (le règlement se fera par chèque de préférence)

Rappel : l'assemblée générale aura lieu le vendredi 1er juillet à 18 heures (salle 4 de la mairie).

*À bientôt les amis chasseurs !
Le président Joël MONFRIN*

Soirée astronomie dans le pré

**Le vendredi 15 juillet
à Maubec**

Vous avez envie de savoir reconnaître certaines constellations et étoiles célèbres ?

Vous aimeriez voir les anneaux de Saturne de vos propres yeux ?

Avez-vous déjà vu un cratère lunaire en gros plan ?

Je vous accueille sur le pré du stade à partir de 21 heures pour une mini-conférence sur l'espace. Ensuite, jusqu'à 23h30, observations à l'oeil nu et au laser. Dès que la Lune se lève, vision au télescope. Si la météo est mitigée, me joindre par SMS pour vérifier que l'activité aura lieu.

Réservation souhaitée (SMS au 06 52 21 61 63) car le groupe ne peut pas être trop important pour des raisons d'attente au télescope / Une participation au financement de l'association est demandée :

**10€ par personne (5€ moins de 15 ans)
Contact : Olivier Becker 06 52 21 61 63**

autres infos : <https://sites.google.com/view/astrolub-astronomie-luberon/accueil>



Maubec Loisirs Culture Foyer Rural



INFORMATIONS :

Suite aux difficultés de renouvellement du bureau et du comité d'animation, signalées à maintes reprises, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le mardi 7 juin 2022 pour présenter aux adhérents(tes) le nouveau fonctionnement de l'association dès la rentrée de septembre 2022.

- les activités sportives ne seront plus gérées par M.L.C mais directement par les professeurs et l'adhésion au foyer rural ne sera plus obligatoire.
- Seuls le tennis et l'atelier photo resteront au sein de M.L.C (avec toujours l'adhésion).
- M.L.C se consacrera désormais principalement à des projets événementiels de type concerts, théâtre, conférences, cinéma... et ce afin de laisser le foyer rural ouvert, en espérant une suite possible avec une nouvelle équipe.

En accord et avec le soutien de la mairie, GYM, QI-GONG, JUJITSU, YOGA, JUDO et HIP-HOP devraient reprendre aux mêmes jours et horaires (à confirmer avec les professeurs en septembre).

M.L.C, continuera pour cette rentrée, à informer par mails, affichages.. des dates et conditions de reprise des cours.

Bonnes vacances à tous !

Coordonnées des intervenants

GYM Alain FOURNIER

Mail : gymdom.actiform@fr
Tél : 06 08 89 82 42

JUDO JUJITSU Patrick RAMIREZ

Mail : alpillesduranceluberon@gmail.com
Tél : 06 33 42 20 62

QI GONG Cathy CAVELIER

Mail : caveliercathy@gmail.com
Tél : 06 33 82 18 23

YOGA Olivia HILAIRE

Mail : associationfleursdeyoga@gmail.com

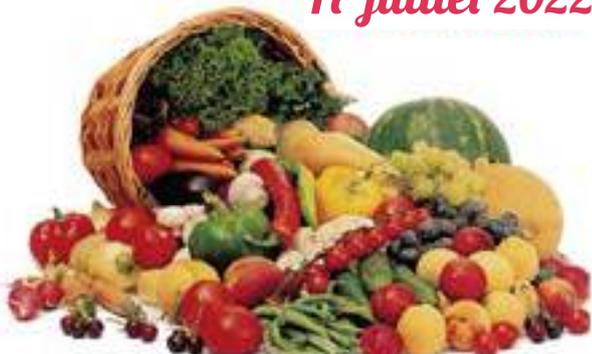
HIP-HOP Pauline RECORDIER

Mail : pauline.recordier@gmail.com

Marché paysan de Maubec Coustellet



**FÊTE DES PANIERS
GRANDE TOMBOLA**
UN PANIER AVEC DES PRODUITS LOCAUX
À GAGNER
DIMANCHE
17 juillet 2022



**Cochon & poulet
à la broche**
Légumes du marché
Salade de fruits du marché

À CONFIRMER

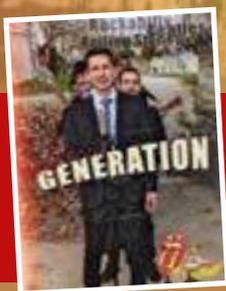


Mercredi 24 août 2022
Ambiance musicale • À partir de 18 heures

www.marchepaysandecoustellet.com

Le comité des fêtes de Maubec organise

Les Conviviales 2022



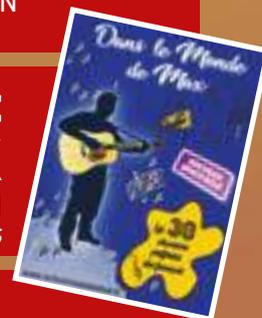
Samedi 2 juillet
TRIBUTE THE BEATLES

Concert proposé par le groupe BABY BOOM GENERATION
En première partie : Chorale «Les sons chantés»

100% chansons françaises

Samedi 9 juillet
DANS LE MONDE DE MAX

Spectacle proposé par RECTO VERSO ANIMATION
En première partie : musique autour des tables



Samedi 27 août
MILLY SWING
Soirée spectacle CABARET



ENTRÉE LIBRE • Restauration et buvette sur place • Pique-nique interdit



La STRADA Projection en plein air

dans la cour de l'école de Maubec Village

Samedi 13 août à 21h30 : « CHAMPAGNE »

Comédie de Nicolas Vanier. Avec Elsa Zylberstein, François-Xavier Demaison, Stéphane De Groodt, Jean, Patrick, Joanna, Romane et Guillaume se connaissent maintenant depuis plus de 30 ans. Leurs mariages et leurs enfants n'ont pas réussi à les éloigner et justement, ce week-end, la bande de cinquantenaires se retrouve en Champagne pour l'enterrement de vie de garçon de Patrick, le dernier célibataire de la bande. Mais la future épouse, arrivée à l'improviste, ne semble pas faire l'unanimité... Dans ce sublime vignoble, au fil des fous rires, des engueulades et des réconciliations, les tensions rejaillissent... car en amitié, tout le monde trinque !



Médiathèque de Maubec

Horaires d'été

Mardi 15h - 18h
Mercredi 10h - 13h
Vendredi 15h - 18h
Samedi 10h - 13h



Exposition

Philippe Danger

« Marines »

Du 1^{er} au 31 août 2022

Espace Armand Meffre

(aux horaires d'ouverture de la médiathèque)



Association A.V.E.C.

LA GARE

105 Quai des Entreprises. Coustellet
84660 Maubec
04.90.76.84.38
www.aveclagare.org

En juillet à La Gare de Coustellet

Espace de curiosités artistiques, culturelles et citoyennes.

Actualité à suivre sur www.aveclagare.org
et nos réseaux sociaux.

Zoom sur :

Bar de l'association A.V.E.C :

Ouverture durant le marché paysan

Dimanche matin 9h → 12h30

Mercredi 17h30 → 19h30

à partir de fin mai/début juin

Côté jeunes & familles :

À l'accueil Jeunes (11 à 17 ans)

- Les mercredis et samedis 14h → 18h :
Accueil libre, ateliers, sorties + programme spécifique durant les vacances d'été (sorties, séjours). N'hésitez pas à nous contacter !

Côté musiques actuelles :

ZapeRo-Concerts et ZapeRo-Mixs • **GRATUIT**

Terrasse de la Gare de Coustellet

Ouv. : 17h - Concert : 18h30 → 22h (fin)

• Mer. 06/07

Zapero Mix : Matteo (Chinese Man)
dj set [hip hop / world]

• Mer. 13/07

Zapero Mix : Spelim [dread pop]
+ Kenlyan (DJ Set) [afro house]

• Mer. 20/07

Zapero Mix Nkumba

Sound System [tropical music]

Programmation musicale estivale

jusqu'à fin juillet sur : www.aveclagare.org

ACCUEIL public & standard téléphonique à La Gare de Coustellet : Du mercredi au vendredi - 10h → 18h
(sonnette à l'entrée - rez-de-chaussée / côté nord)

+ d'infos : www.aveclagare.org

facebook - instagram : « La gare de Coustellet » « Anim La Gare »

Tél. (standard) 04 90 76 84 38



Maubec

infos

«Maubec infos» - Mairie de Maubec
450 Grande Rue - 84660 Maubec
Tél. 04 90 76 92 09

email : contact@mairiemaubec-luberon.fr
www.mairiemaubec-luberon.fr

Dans le cadre de notre volonté de respecter les forêts, nous utilisons maintenant du papier mat PEFC.

Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec.
Directeur de la publication : Frédéric Massip.

Comité de rédaction : Jean-François Dubois et Nathalie Gros.

